Problématique: L'Etat à-t-il tous les droits?

On confie le pouv. à l'état pour qu'il assure notre sécurité

Nos droits apparaissent comme des limites au pouvoir de l'Etat

Les droits individuels s'opposent aux droits (pouvoirs) de l'Etat

Donc : pour garantir nos droits, il faut étendre le pouvoir de l'Etat

MAIS si l'Etat possède trop de pouvoirs (droits), ce sont nos droits individuels qui s'en trouvent menacés

Etat à trop de pouvoir \implies droits individuels menacés

I) Un Etat tout puissant

A) Thomas Hobbes

- Philosophe anglais, XVII siècle
- Contemporain de la guerre civile anglaise
- L'auteur du *Léviathan* (son ouvrage de philosophie politique majeur)

1. L'état de nature

Une expérience de pensée par laquelle le philosophe cherche à imaginer ce qu'a pu être la vie humaine \mathbf{AVANT} que soit instauré un "état civil", la vie en société. \implies l'état de nature précède et s'oppose à l'état de société / civil

Question de Hobbes : à quoi pouvait bien ressembler la vie humaine avant la vie en société ? Qu'est-ce que serait la vie humaine hors de l'état social ?

Situation d'anarchie : pas de pouvoir central

Situation de **survie** : chacun se débrouille comme il peut pour **persister dans** l'existence

Le but de chaque individu isolé c'est d'assurer sa propre conservation, la conservation de sa propre personne.

Or, dans cet état il n'y a pas d'Etat

On est face à la loi du plus fort

Chacun lutte pour sa survie contre tous les autres: l'état de nature se caractérise par une guerre "de chacun contre chacun"

Guerre sans limites, pas de limites de **temps** (tant que l'état de nature dure, la guerre continue), pas de limites **d'espace** (c'est la guerre partout), pas de limites de **moyens** (tout est bon pour survivre)

Situation de très grande **précarité** : La survie de chacun est le but, mais sa réalisation est très incertaine

L'état de nature est un état de relative égalité entre tous

Tous ont autant de chance de survivre, ou de périr, et aucun avantage définitif n'est jamais acquis

Rien ne dure, rien n'est stable dans ce monde.

"La vie humaine [à l'état de nature] est solitaire, misérable, dangereuse, animale, et brève" (*Le Léviathan*)

Solitaire

- pcq'il n'y pas de société
- pcq toute confiance envers autrui est impossible : autrui est tjrs dans cet état un ennemi en puissance

Misèreuse

- impossibilité de stocker des biens : tout bien fait de vous une cible potentielle
- Impossibilité de développer des activités économiques au long cours (pas d'agriculture, d'élevage)

Si ce qui différencie l'homme de l'animal c'est la vie sous **des lois communes**, fondée sur des échanges et sur des capacités techniques, alors la vie à l'état de nature apparait comme quelque chose d'animal.

L'état de nature est une forme de vie peu enviable et caractérisé par la "loi du plus fort".

Si à l'état de nature n'existe **aucune loi** sauf celle "du plus fort", et s'il n'existe en réalité **personne qui soit "le plus fort"**, alors la notion même de loi ne correspond à rien : il n'y a pas de lois

L'état de nature est un état sans lois : Rien n'est interdit, Tout est permis

Si j'ai la force de faire une chose, alors cette chose m'est autorisée.

La loi du plus fort ou la loi de la jungle \implies (paradoxe) situations sans aucune loi

loi du plus fort : avoir la force de faire = avoir le droit de faire.

L'état de nature est un état peu enviable.

Le but de l'homme c'est la conservation de sa propre personne

Or, l'état de nature menace cette conservation : l'homme étant doué de raison, il voit que cet état de nature n'est pas satisfaisant et il faut donc en sortir.

2. Comment sortir de l'état de nature?

L'homme a l'état de nature jouit d'une **complète liberté**, il a tous les droits tout lui est permis, pourvu qu'il juge que c'est nécessaire pour sa survie. Rien ne le limite dans ses actions.

Comme l'état de nature, cad l'état d'une **liberté totale** est aussi l'état où notre **survie est la plus menacée**, il faut pour assurer notre conservation, abandonner (un peu de) notre liberté en vue de notre sécurité : liberté \longmapsto sécurité

Chacun va passer un **PACTE**, ou encore un **CONTRAT**, avec chacun des autres pour dire "pourvu que tu ne m'attaques pas, je ne t'attaquerai pas non plus"

Chacun promet de se restreindre lui-même, de limiter, d'abandonner un peu de sa liberté, pourvu que les autres fassent de même.

Ce pacte ou ce contrat est ce qu'on appelle le CONTRAT SOCIAL

Les théoriciens du contrat social (Hobbes, Locke, Rousseau, etc.) sont des "contractualistes". Un contractualiste, c'est quelqu'un qui théorise l'émergence de la vie sociale à partir d'un pacte ou d'un contrat passé par les individus à l'état de nature pour sortir de cet état.

pour que le contrat fonctionne, il faut qu'un **tiers** assure à chacun de nous que l'autre respectera sa part du contrat. Pour que ce tiers puisse garantir que chacun respecte sa part du contrat, il faut qu'il soit en mesure de **contraindre chacun** à ce respect s'il nous venait l'idée de chercher à revenir sur la parole donnée Donc ce qu'il faut c'est un **tiers tout puissant** vis-à-vis de chacun de nous pris séparément. Ce tiers tout puissant à l'égard des individus c'est ce qu'on appelle **l'Etat**.

Dans l'acte du contrat :

- 1. on renonce à son droit universel sur toutes choses, cad, à sa liberté totale
- 2. on transfert notre pouvoir sur toutes choses à un tiers, l'Etat, qui est chargé de l'exercer en notre nom.

C'est l'idée de Hobbes : il faut une toute puissance de l'Etat. Les contractualistes ultérieurs remettent cela en question

3. L'Etat, un Léviathan \includegraphics[scale=0.67]{leviathan.png} - Épée : symbole de force

- Sceptre : symbole de **souveraineté**
 - \implies le souverain est celui dont la volonté à valeur de loi